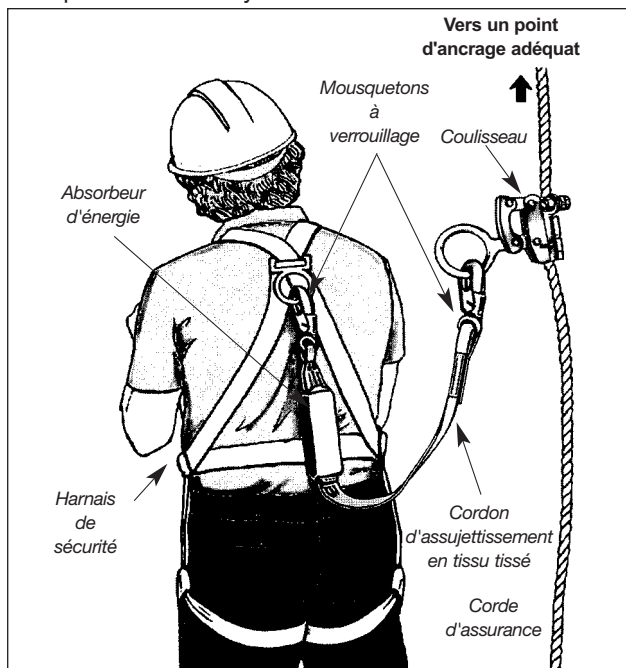


## 19 PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES

Un travailleur qui risque de tomber une certaine distance (voir le chapitre sur les garde-corps) doit être protégé par des garde-corps ou, si un tel système ne peut être mis en place, par un système de limitation du déplacement, un système de limitation des chutes, un système antichute ou un filet de sécurité. Le présent chapitre porte sur les systèmes de limitation du déplacement et les systèmes antichute.

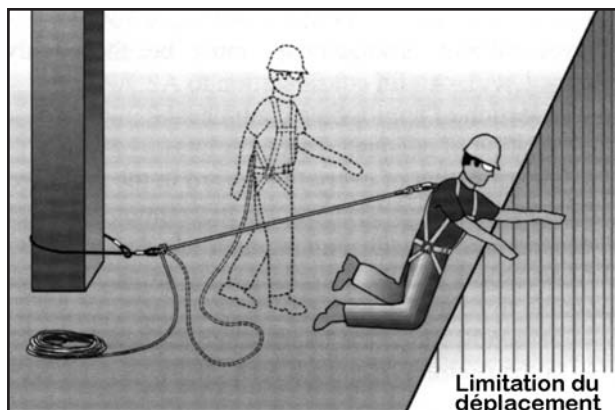
L'équipement de protection individuelle contre les chutes comporte les éléments indiqués dans l'illustration suivante.

Cet équipement peut être utilisé avec un système de limitation du déplacement ou un système antichute.



### Systèmes de limitation du déplacement

Un système de limitation du déplacement laisse un travailleur avancer suffisamment pour atteindre le bord d'une structure, mais pas assez pour tomber au-delà de celle-ci.



Un système de limitation du déplacement de base consiste en :

- un harnais de sécurité homologué par la CSA;
- un cordon d'assujettissement;
- une corde d'assurance;
- un coulisseau de sécurité pour fixer le harnais ou le cordon d'assujettissement à la corde d'assurance;
- des ancrages adéquats (pouvant supporter une charge statique de 2 kilonewtons, 450 lb, et présentant un facteur

de sécurité d'au moins 2, c'est-à-dire 4 kilonewtons ou 900 lb).

Il faut prévoir soigneusement le système de limitation du déplacement, particulièrement en regard :

- de la sélection des composants appropriés;
- du repérage des points d'ancrage appropriés;
- du repérage de tous les dangers de chute dans la zone de travail proposée.

Choisissez un point d'ancrage qui est, le plus possible :

- perpendiculaire au bord non protégé, et
- au centre de la zone de travail.

Il faut repérer tous les dangers de chute de la zone de travail. Portez une attention particulière aux zones ayant un périmètre à la forme irrégulière, des ouvertures dans le plancher ou des emplacements près des coins.

Une corde d'assurance entièrement tendue peut procurer à un travailleur la protection dont il a besoin contre les chutes dans une section de la zone et être trop longue et n'offrir aucune protection dans une autre section.

On emploie couramment deux méthodes de limitation du déplacement dans le domaine de la construction.

- 1) Raccorder une corde d'assurance adéquatement ancrée directement à l'anneau en D du harnais de sécurité du travailleur. Il est absolument essentiel que la longueur de la corde d'assurance, mesurée depuis le point d'ancrage, soit suffisamment courte pour protéger le travailleur de tout danger de chute.
- 2) Fixer le cordon d'assujettissement de l'anneau en D du harnais de sécurité au coulisseau d'un cordon d'assujettissement adéquatement ancrée. La corde d'assurance doit comporter un moyen, un nœud par exemple, d'empêcher le coulisseau de glisser le long de la corde d'assurance jusqu'à un point où le travailleur n'est plus protégé des chutes.

Peu importe la méthode utilisée, la méthode un ou deux, il faut ajuster le système de façon à ce que la corde d'assurance ou le cordon d'assujettissement, une fois entièrement étiré, empêche le travailleur d'atteindre un endroit où il pourrait tomber. Le système doit également être ancré de façon sécuritaire.

### Systèmes antichute

Lorsqu'il n'est pas possible de protéger les travailleurs à l'aide de garde-corps ou de systèmes de limitation du déplacement, il faut les protéger de l'une des façons suivantes :

- un système de limitation des chutes
- un filet de sécurité
- un système antichute.

Advenant une chute, ces systèmes empêcheront le travailleur d'atteindre le sol, l'étage précédent ou tout autre objet plus bas.

Un système de limitation des chutes est conçu pour limiter la chute d'une personne à une distance de 0,6 m (2 pi). Un type utilise une longe en sangle fixée à une traverse de sécurité d'une échelle fixe.

Un système de filet de sécurité doit être mis au point par un ingénieur. On installe ce type de système sous une surface de travail présentant des dangers de chute.

#### Un système antichute

- doit comprendre un harnais de sécurité homologué par la CSA;
- doit inclure un cordon d'assujettissement muni d'un absorbeur d'énergie, à moins qu'un travailleur en chute puisse heurter le sol ou tout autre objet ou étage en dessous de la zone de travail à cause de celui-ci;
- doit inclure un soutien fixe adéquat; le harnais doit y être relié par une corde d'assurance ou un cordon

- d'assujettissement et une corde d'assurance;
- doit empêcher un travailleur en chute de heurter le sol ou tout autre objet ou étage en dessous de la zone de travail;
- ne doit pas soumettre un travailleur en chute à une force de plus de 8 kilonewtons au bout de sa chute.

Le règlement de la construction (Règl. de l'Ont. 213/91) exige que

- tout l'équipement de protection contre les chutes soit inspecté par un travailleur pour découvrir tout dommage, déchirure et défaut évident éventuel avant chaque utilisation;
- tout travailleur nécessitant de l'équipement de protection contre les chutes reçoive de la formation quant à l'utilisation sûre et à l'entretien approprié de cet équipement.

Il faut remplacer tout composant défectueux par un autre composant respectant ou dépassant les normes de rendement minimales du fabricant pour ce système précis.

Le règlement exige également qu'un système ayant empêché une chute ne soit plus utilisé avant que le fabricant certifie que l'équipement peut être réutilisé de façon sécuritaire.

Avec tous les travailleurs qui reçoivent de la formation sur l'équipement de protection contre les chutes, il faut revoir attentivement les instructions du fabricant pour chaque composant et porter particulièrement attention aux avertissements et aux limites.

## Composants

L'Association canadienne de normalisation (CSA) dicte des normes minimum pour la plupart des composants d'un système de protection individuel contre les chutes :

- CAN/CSA-Z259.1-M99 – *Ceintures de sécurité et les cordons d'assujettissement*
- CAN/CSA-Z259.2.1-M98 – *Dispositifs antichutes, cordes d'assurance verticales et guides*
- CAN/CSA-Z259.2.2-M98 – *Dispositifs à cordon autorétractable pour dispositifs antichutes*
- CAN/CSA-Z259.2.3-M98 – *Dispositifs descenseurs*
- CAN/CSA-Z259.10-M90 – *Harnais de sécurité*
- CAN/CSA-Z259.111-M92 – *Absorbeurs d'énergie et cordons d'assujettissement*
- CAN/CSA-Z259.12-01 – *Accessoires de raccordement pour les systèmes personnels de protection contre les chutes.*

Dans le cas de n'importe quel composant qui n'est pas couvert par ces normes, il faut s'assurer auprès du fabricant que le composant est approprié au système envisagé.

La résistance minimum d'un système dépend si celui-ci utilise un absorbeur d'énergie ou non.

- Dans le cas d'un système *sans* absorbeur d'énergie, tous les composants, y compris la corde d'assurance et les ancrages de la corde d'assurance, doivent pouvoir supporter une charge statique d'au moins 8 kilonewtons (1 800 lb) sans dépasser le stress permis pour le matériau utilisé dans la fabrication de chaque composant.
- Dans le cas d'un système *avec* absorbeur d'énergie, tous les composants, y compris la corde d'assurance et les ancrages de la corde d'assurance, doivent pouvoir supporter une charge statique d'au moins 6 kilonewtons (1 350 lb) sans dépasser le stress permis pour le matériau utilisé dans la fabrication de chaque composant.

Au moment de concevoir l'un ou l'autre de ces systèmes, il est recommandé d'appliquer un facteur de sécurité d'au moins deux à la charge minimale indiquée. En pratique, cela signifie que les ancrages doivent être suffisamment solides pour supporter une petite voiture (environ 3 600 lb / 1 633 kg).

## Corde d'assurance

Il existe trois types de corde d'assurance :

- 1) verticale
- 2) horizontale
- 3) rétractable

Il faut inspecter toutes les cordes d'assurance tous les jours pour s'assurer :

- qu'elles ne présentent aucune coupure, brûlure, éraillure, abrasion ou tout autre signe de dommage;
- qu'elles ne sont pas décolorées ou friables, ce qui indiquerait une exposition à la chaleur ou aux produits chimiques.

### 1) Corde d'assurance verticale

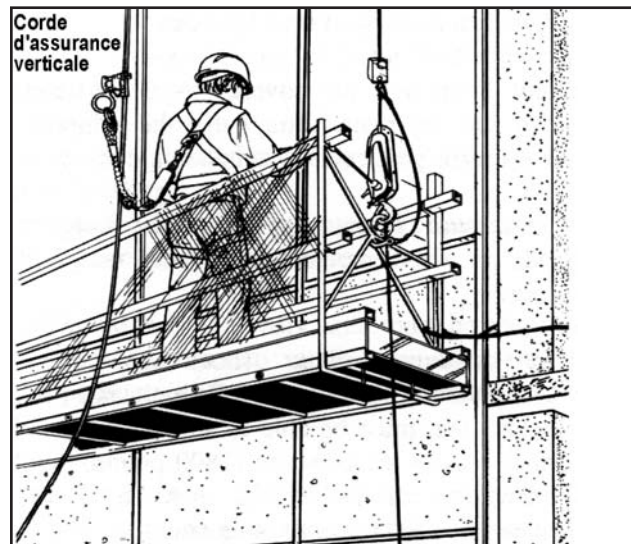
La corde d'assurance verticale doit être conforme à l'édition courante de la norme CSA applicable et doit respecter les exigences minimum suivantes :

- Une seule personne à la fois peut utiliser une corde d'assurance.
- Une corde d'assurance verticale doit atteindre le sol ou un étage où le travailleur peut quitter la zone en toute sécurité.
- Une corde d'assurance verticale doit comporter une butée positive empêchant le coulisseau de sortir au bout de la corde d'assurance.

Une corde d'assurance verticale est habituellement faite de corde synthétique (mélange de polypropylène) de 16 mm (5/8 po) de diamètre.

### 2) Corde d'assurance horizontale

Les exigences s'appliquent à tout système de corde

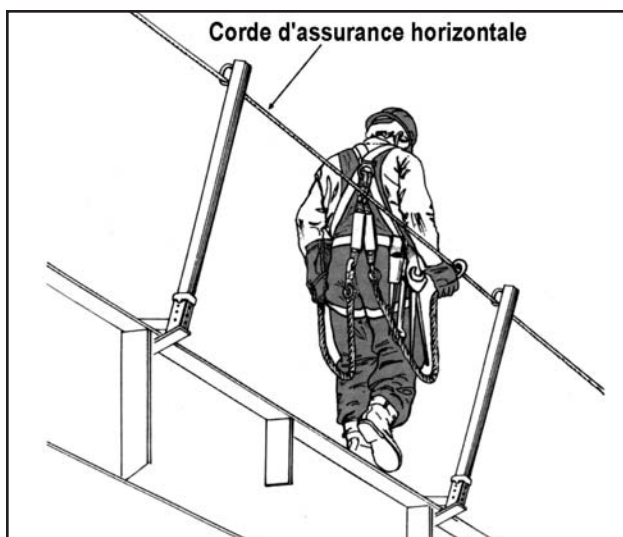


d'assurance horizontale :

- Le système doit être conçu par un ingénieur et doit respecter les bonnes pratiques d'ingénierie.
- La conception peut être standard ou avoir été élaborée spécialement pour le site.

La conception d'un système de corde d'assurance horizontale doit :

- ✓ indiquer clairement la façon dont le système doit être disposé, y compris comment et où il doit être ancré;
- ✓ indiquer la liste de tous les composants nécessaires et préciser ceux-ci;
- ✓ indiquer clairement le nombre de travailleurs qui peuvent utiliser simultanément de façon sécuritaire la corde d'assurance;
- ✓ énoncer clairement les instructions d'installation, d'inspection et d'entretien;



- ✓ indiquer toutes les charges de calcul utilisées pour concevoir le système.

Il faut installer le système, l'inspecter et en faire l'entretien conformément à la conception de l'ingénieur.

Avant chaque utilisation, un ingénieur ou un travailleur compétent désigné par un superviseur doit inspecter le système. Il faut conserver un exemplaire complet et exact du système sur le chantier tout le temps que le système est utilisé.

**ATTENTION :** Le Règlement de la construction exige qu'« une corde d'assurance horizontale ou verticale soit exempte de toute épissure et de nœud, sauf les nœuds qui la retiennent à un support fixe. » Les nœuds le long d'une corde d'assurance horizontale ou verticale peuvent réduire jusqu'à 40 % de la longueur de celle-ci.

### 3) Corde d'assurance rétractable

Une corde d'assurance rétractable consiste en une corde d'assurance enroulée dans un mécanisme rétractable fixé à un ancrage adéquat. Une corde d'assurance rétractable doit être conforme à la norme CAN/CSA-Z259.2.2-M98.

En général, une corde d'assurance rétractable :

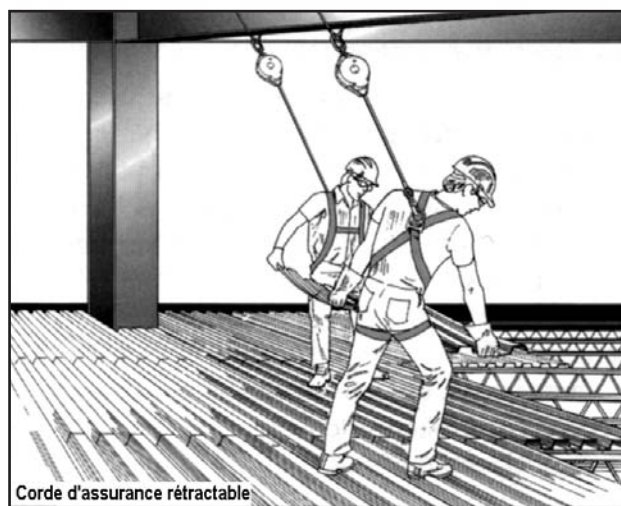
- est conçue pour être ancrée plus haut que le travailleur;
- comporte un mécanisme de verrouillage permettant à la corde de se dérouler autour de la bobine sous une légère tension, causée par les mouvements normaux des travailleurs;
- se rétracte automatiquement lorsqu'il n'y a plus de tension, ce qui empêche tout mou dans la corde;
- se verrouille lorsqu'un mouvement rapide, comme celui causé par une chute, est appliqué;
- est conçue pour minimiser la distance de la chute et les forces exercées sur le corps du travailleur à la fin de la chute.

Reportez-vous toujours aux instructions d'utilisation du fabricant pour savoir si un absorbeur d'énergie est recommandé pour le système envisagé.

Il faut mettre hors service toute corde d'assurance rétractable qui a servi à arrêter une chute jusqu'à ce que le fabricant ou une société d'essai qualifiée ait certifié sa capacité à être réutilisée.

### Dangers pour les cordes d'assurance

**Rayons ultraviolets** – La lumière du soleil peut endommager ou affaiblir une corde d'assurance synthétique. Assurez-vous que le matériau envisagé est résistant aux rayons UV.



Corde d'assurance rétractable

**Température** – La chaleur extrême peut affaiblir ou endommager certaines cordes d'assurance, alors que le froid peut en rendre d'autres friables. Assurez-vous que le matériau envisagé pour les cordes d'assurance peut résister aux pires conditions climatiques attendues.

**Friction et abrasion** – Les mouvements normaux peuvent user, abraser ou endommager de n'importe quelle autre façon les cordes d'assurance en contact avec des surfaces pointues ou rugueuses. On peut utiliser des mesures de protection comme un tampon de bois ou de caoutchouc au point de contact pour prévenir l'usure et le déchirement.

**Étincelles ou flamme** – Les travaux utilisant la chaleur, comme le soudage ou le découpage à la flamme peuvent brûler, fondre, couper ou endommager de n'importe quelle autre façon une corde d'assurance. Assurez-vous que le matériau envisagé comme corde d'assurance procure une protection adéquate dans les endroits où il peut y avoir des étincelles ou des flammes.

**Produits chimiques** – L'exposition à des substances chimiques risque de brûler ou de dégrader une corde d'assurance très rapidement. Assurez-vous que le matériau envisagé pour les cordes d'assurance peut résister à toutes les substances chimiques pouvant se trouver sur le chantier.

**Entreposage** – Entreposez toujours les cordes d'assistance séparées de tout autre élément. Ne les stockez pas à un endroit où elles peuvent entrer en contact avec des dangers, comme des objets pointus, des produits chimiques ou de l'essence.

### Systèmes d'ancrage

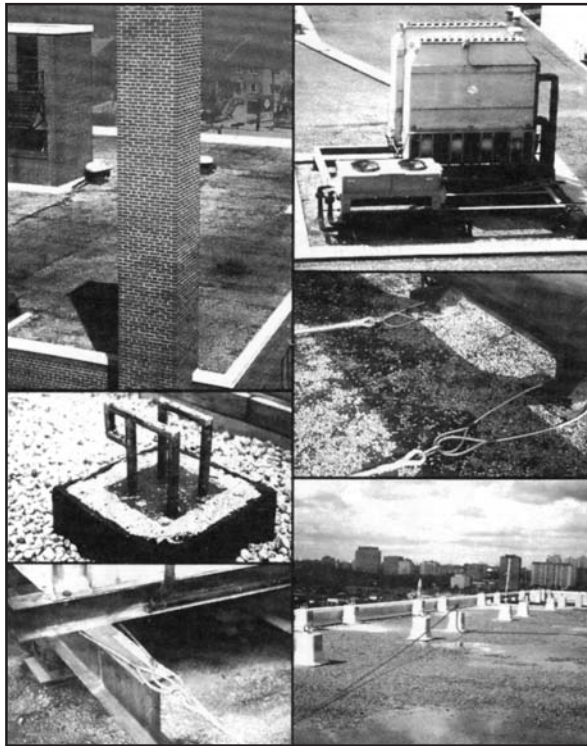
Il existe trois principaux types de système d'ancrage pouvant servir à protéger contre les chutes :

- 1) **Soutien fixe intégré dans la conception** – Ancrages à charge nominale spécialement conçus et installés à demeure dans la structure du bâtiment à des fins de protection contre les chutes (par exemple, des ancrages de toit installés sur des gratte-ciel)
- 2) **Soutien fixe temporaire** – systèmes d'ancrage conçus pour être raccordés à la structure en suivant des instructions d'installation précises (par exemple, des ancrages cloués utilisés par les poseurs de bardeaux)
- 3) **Des caractéristiques de structure ou de l'équipement existant**, non prévues comme points d'ancrage, mais vérifiées par un ingénieur ou une personne compétente. Elles ont la capacité de servir de point d'ancrage (par exemple, la salle des machines sur le toit, des colonnes d'acier de construction ou de béton armé).

Le soutien fixe intégré dans la conception peut servir à ancrer un système antichute, un système de limitation des chutes ou un système de limitation du déplacement, s'il a été installé conformément au *Code du bâtiment* et que son utilisation est sûre et commode.

On peut utiliser un soutien fixe temporaire comme ancrage s'il respecte les conditions suivantes :

- ✓ Il peut soutenir au moins 8 kilonewtons (1 800 lb) sans dépasser la charge unitaire permise de chaque matériau utilisé;
- ✓ Lorsqu'il est utilisé avec un système antichute intégrant un absorbeur d'énergie, il peut supporter au moins 6 kilonewtons (1 350 lb) sans dépasser la charge unitaire permise de chaque matériau utilisé; ou



Exemples d'ancrages adéquats

- ✓ Lorsqu'il est utilisé avec un système de limitation du déplacement, il peut supporter au moins 2 kilonewtons (450 lb) sans dépasser la charge unitaire permise de chaque matériau utilisé.

Dans tous les cas, il faut appliquer **un facteur de sécurité d'au moins deux** au moment d'établir la charge minimum qu'un point d'ancrage doit supporter.

En règle générale, dans le cas d'un système antichute, il faut choisir un ancrage suffisamment solide pour supporter une petite voiture (environ 3 600 lb/1 633 kg).

Si vous utilisez des caractéristiques ou de l'équipement existant comme point d'ancrage, assurez-vous d'éviter les coins ou les bords qui pourraient couper ou abraser l'équipement de protection contre les chutes.

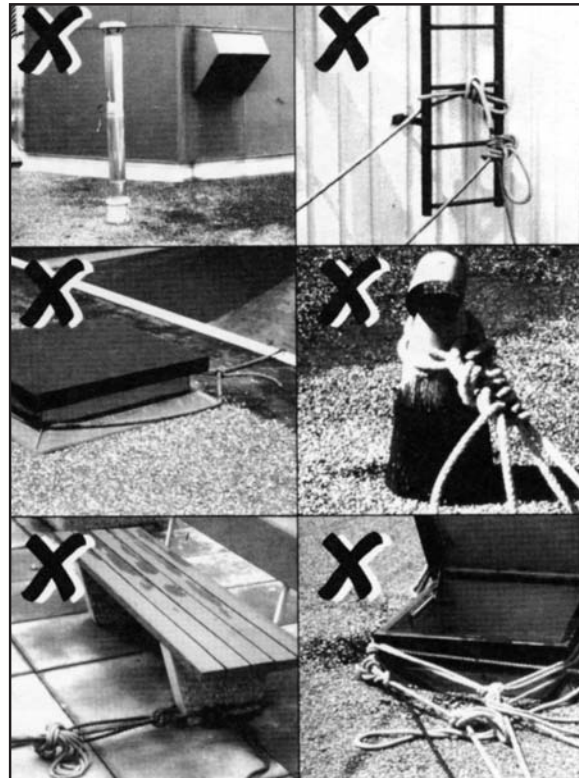
Au besoin, utilisez des tampons, comme des blocs de bois, pour éviter d'endommager les accessoires de raccordement, les cordes d'assistance ou les cordons d'assujettissement.

Il ne faut jamais utiliser comme point d'ancrage

- une chatière ou un évent de siphonnement
- une trappe d'accès
- de petits tuyaux ou de petites conduites
- une cheminée en métal
- une antenne de télévision
- une rampe d'escalier ou de balcon.

## Harnais de sécurité

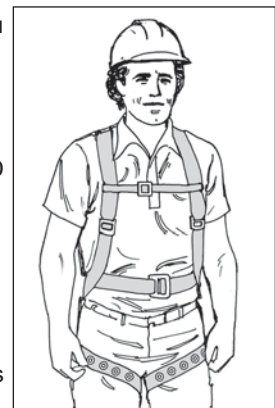
- Il faut ajuster la sangle pectorale pour qu'elle soit bien serrée et placée près du centre de la poitrine. Dans le cas d'une chute la tête la première, la sangle pectorale empêche le travailleur de sortir du harnais.
- Il faut ajuster la sangle d'entrejambes pour que les jambes du porteur soient confortables, mais ajustées.
- Il faut ajuster les sangles du harnais de façon à ce que l'anneau en D soit entre les omoplates. Un anneau en D correctement positionné maintient un travailleur à la verticale après une chute.



Exemples d'ancrages inadéquats

## Inspectez le harnais pour détecter toute trace :

- ✓ de brûlures, de coupures, ou de dommages chimiques;
- ✓ de coutures lâches ou brisées;
- ✓ de matériau effiloché;
- ✓ de distorsion, d'usure ou de dommages de l'anneau en D et de la pièce de croisement des sangles dorsales.
- ✓ de dommage, de distorsion ou de bords tranchants sur les œillets et les boucles.



## Cordon d'assujettissement

- Utilisez uniquement des cordons d'assujettissement fabriqués. Ils peuvent être faits de câble antitorsion, de corde en fibre synthétique ou de tissu synthétique.
- Les cordons d'assujettissement sont fabriqués en longueurs précises. Il ne faut jamais raccourcir un cordon d'assujettissement en faisant des nœuds. Les nœuds peuvent considérablement réduire sa résistance nominale.
- Il ne faut jamais entreposer un cordon d'assujettissement près de substances chimiques ou d'objets pointus ou dans un endroit humide. Il ne faut jamais les exposer à la lumière directe du soleil pendant de longues périodes.

- Inspectez les cordons d'assujettissement pour détecter toute trace :
  - ✓ de brûlures, de coupures, ou de dommages chimiques;
  - ✓ de coutures lâches ou brisées;
  - ✓ de matériau effiloché.

## Absorbeur d'énergie

- Les absorbeurs d'énergie absorbent une certaine quantité de l'énergie générée lors de l'arrêt d'une chute. On peut se procurer un absorbeur d'énergie comme équipement distinct ou intégré dans un cordon d'assujettissement.
- L'une des extrémités de l'absorbeur d'énergie doit être raccordée à l'anneau en D du harnais de sécurité.
- Dans la plupart des cas, le composant absorbant l'énergie est enchâssé dans une armature textile afin de le protéger dans le cadre des activités quotidiennes. Advenant une chute, l'armature se déchire et l'absorbeur d'énergie se déploie.
- Examinez l'armature textile pour découvrir d'éventuels signes de stress ou de déchirure (bon nombre d'absorbeurs d'énergie ont une étiquette qui se déchire lorsque l'ils sont sujets à une charge soudaine; assurez-vous que cette étiquette est intacte).
- Assurez-vous que les absorbeurs d'énergie intégrés dans un cordon d'assujettissement présentent un profil transversal ou un diamètre constant.

## Accessoires de raccordement

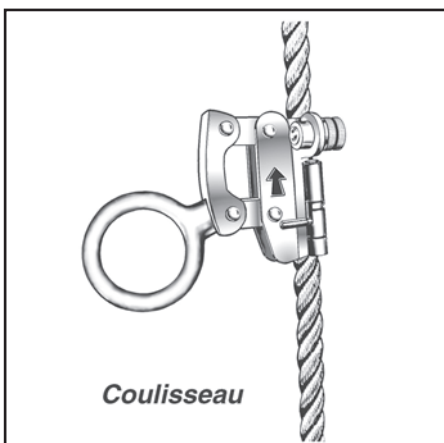
**Mousqueton à verrouillage** – Comporte un loquet devant l'ouverture du mousqueton; il est impossible de l'ouvrir à moins de presser sur le mécanisme de verrouillage.

**Mousqueton** – Conçu pour ne pas s'ouvrir en raison d'un stress de torsion. L'ouverture du loquet requiert deux gestes distincts : 1) Tourner le mécanisme de verrouillage et (2) tirer le mécanisme de verrouillage vers l'arrière. Lorsqu'on relâche le mécanisme de verrouillage, celui-ci reprend automatiquement sa position de verrou.

**Coulisseau** – Sert à raccorder un cordon d'assujettissement à une corde d'assurance. On peut uniquement déplacer ces dispositifs le long de la corde d'assurance en appliquant une pression constante, car ils se verrouillent automatiquement lorsqu'une pression soudaine est exercée. Ils demeurent ainsi verrouillés jusqu'à ce que la pression soit relâchée.

Chaque coulisseau est conçu et fabriqué pour être utilisé avec un diamètre et un type de corde d'assurance précis. **Le coulisseau et la corde d'assurance doivent être compatibles.** Les caractéristiques sont habituellement indiquées sur le boîtier.

Il faut également fixer le coulisseau à la corde d'assurance de la bonne façon; non à l'envers. La plupart des coulisseaux comportent une flèche pour indiquer la direction dans laquelle orienter le dispositif. De plus, chaque coulisseau est conçu pour être utilisé avec un cordon d'assujettissement d'une longueur précise, habituellement un maximum de 60 à 90 cm (2 à 3 pi).



Inspectez les accessoires de raccordement pour vous assurer :

- ✓ qu'ils ne présentent aucune trace de dommage, de fendillement, de bosselure, de torsion ou de tout autre signe de déformation;
- ✓ que les anneaux de raccordement sont centrés, non pliés ou déformés d'une autre façon;
- ✓ qu'ils ne sont pas rouillés;
- ✓ que les pièces mobiles fonctionnent correctement;
- ✓ qu'ils ne présentent pas de trace d'usure ou de fatigue du métal.

## Planification d'un système antichute

Avant de déterminer le système antichute à utiliser, il faut déterminer les dangers auxquels un travailleur est exposé advenant une chute.

Avant que sa chute ne soit arrêtée, le travailleur va-t-il heurter le sol, des matériaux, de l'équipement ou un étage inférieur? L'effet de pendule fera-t-il en sorte que le travailleur effectuera un mouvement de balancier et risquera de heurter de l'équipement, des matériaux ou une structure? Une fois sa chute arrêtée, comment le travailleur sera-t-il secouru? La planification doit pouvoir répondre à ces questions et à bien d'autres.

La distance totale de chute est la distance nécessaire pour arrêter entièrement une chute. Elle inclut :

- La distance de chute libre, qui devrait être d'un maximum de 1,5 m (5 pi), plus
- La distance d'arrêt de la chute, qui inclut l'étirement du cordon d'assujettissement (minimum) et de la corde d'assurance, le jeu du harnais (maximum de 30 cm (1 pi) en raison des divers ajustements possibles pour le confort), et le déploiement de l'absorbeur d'énergie (maximum de 1,1 m (42 po)).

On mesure la distance de chute libre depuis l'anneau en D d'un travailleur debout sur la surface de travail jusqu'au point où le cordon d'assujettissement ou l'absorbeur d'énergie commence à arrêter la chute. Il est fortement recommandé de maintenir cette distance la plus court possible.

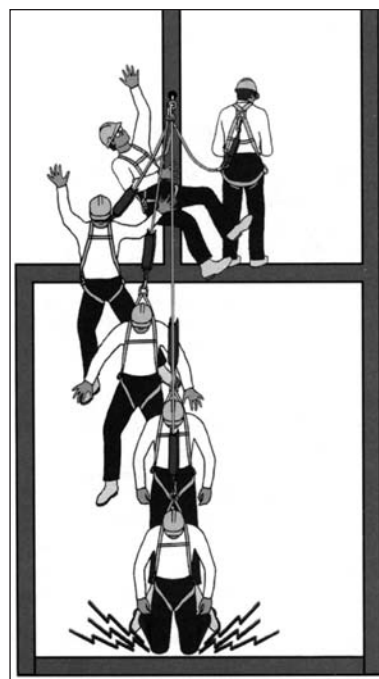
Pour minimiser la distance de chute libre, les travailleurs doivent être fixés à un ancrage au-dessus d'eux et utiliser le cordon d'assujettissement le plus court que leur travail leur permet d'utiliser.

Si un travailleur est raccordé à une corde d'assurance verticale par l'entremise d'un coulisseau, il faut positionner celui-ci le plus haut possible au-dessus de l'anneau en D. Ainsi, le travailleur minimise non seulement la distance de chute libre, mais également la distance d'arrêt de la chute.

### Heurter le sol

Heurter le sol signifie également heurter un étage inférieur ou tout autre danger avant que la chute soit complètement arrêtée.

Cela se produit lorsque la distance totale de chute est supérieure à la



distance entre la zone de travail et l'étage inférieur, le sol ou tout autre danger plus bas.

Il faut planifier, concevoir et installer le système antichute de façon à empêcher de heurter le sol.

## Effet de pendule

Plus vous vous éloignez latéralement de votre point d'ancrage, plus vous risquez de faire un mouvement de balancier en tombant. C'est ce qu'on appelle l'« effet de pendule ». Plus l'effet de pendule est important, plus le choc sera fort si vous heurtez une colonne, un mur, une structure ou tout autre objet dans votre trajectoire.

L'effet de pendule peut même sectionner le cordon d'assujettissement ou la corde d'assurance tendu en cas de frottement contre un bord rugueux ou pointu.

## Chute en balancier ou effet de pendule



Pour minimiser l'effet de pendule, les travailleurs doivent garder le cordon d'assujettissement ou la corde d'assurance perpendiculaire entre le bord et le point d'ancrage. Si le travail s'étend sur un bord, il est possible de changer de point d'ancrage pour maintenir le cordon d'assujettissement ou la corde d'assurance perpendiculaire au fur et à mesure que les travaux progressent.

L'autre solution est d'installer une corde d'assurance horizontale le long du bord. Le travailleur raccorde le cordon d'assujettissement à la corde d'assurance, se déplace le long du bord et le cordon d'assujettissement avance en même temps que lui, demeurant ainsi toujours perpendiculaire ou presque perpendiculaire.

## Sauvetage d'urgence

Le règlement de la construction (Règl. de l'Ont. 213/91) stipule qu'avant qu'un travailleur utilise un système antichute ou un filet de sécurité sur un chantier, l'employeur doit mettre au point une procédure de sauvetage d'urgence. Il est important d'amener le plus rapidement un travailleur qui a fait une chute dans un endroit sûr sans causer de blessure ou de créer de risques pour les sauveteurs.

Dans de nombreux cas, le plan de sauvetage peut être simple. On peut utiliser une échelle ou une plateforme élévatrice pour atteindre le travailleur suspendu et le descendre en toute sécurité. Dans d'autres cas, il faudra ramener le travailleur à l'étage d'où il est tombé ou le faire passer par une fenêtre ou toute autre ouverture.

Dans d'autres cas, la procédure est plus compliquée. Par exemple, un travailleur prisonnier d'un échafaudage volant,

ou suspendu à celui-ci, peut nécessiter l'intervention de personnel spécialement entraîné et équipé du service d'incendie. Il peut être nécessaire d'utiliser une échelle automotrice ou tout autre équipement de sauvetage en hauteur. Dans certains cas extrêmes, le service d'incendie peut devoir utiliser des techniques de descente en rappel pour atteindre le travailleur suspendu et le redescendre dans un endroit sûr.

Le plan doit inclure l'équipement sur place, le personnel et les procédures visant différents types de sauvetage. Il faut communiquer d'avance avec tout service de sauvetage à l'extérieur du chantier qui pourrait s'avérer nécessaire afin d'expliquer le chantier en détail. L'affiche sur les mesures d'urgence de la CSAO (P103) peut servir à indiquer l'hôpital le plus près, ainsi que le numéro de téléphone des services d'incendie, d'ambulance et de police.

La direction du chantier doit s'assurer :

- que tout le personnel sur le chantier connaît le plan de sauvetage;
- que l'équipement et les autres ressources nécessaires sont disponibles;
- que le personnel visé a reçu la formation appropriée.

Les travailleurs doivent recevoir une formation de leur employeur concernant l'équipement de protection contre les chutes et les procédures employées. Les produits ne diffèrent non seulement d'un fabricant à l'autre, mais également d'une gamme de produits à l'autre pour un même fabricant. La formation doit donc couvrir le harnais, le cordon d'assujettissement, l'absorbeur d'énergie, le coulisseau, la corde d'assurance et l'ancrage exacts utilisés sur le chantier, ainsi que les applications réelles de cet équipement.

## Conclusion

Les employeurs, les superviseurs et les travailleurs ont tous des responsabilités en ce qui concerne la réduction ou l'élimination des chutes sur un chantier de construction.

La présente section fournit des lignes directrices en matière de protection contre les chutes, y compris la prévention et l'arrêt des chutes. Cependant, toute cette information n'a aucune importance si les employeurs, les superviseurs et les travailleurs ne l'appliquent pas dans le cadre de leur travail.

Les travailleurs qui ont des questions sur les dangers de chute ou la protection contre les chutes doivent parler à leur superviseur. Dans le cas de la protection contre les chutes, il est important de savoir comment fonctionne l'équipement et de savoir comment l'utiliser. Votre vie en dépend.